



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Plan social VIVARTE : 1700 salariés sacrifiés, à cause de la gourmandise boulimique des fonds de pension OAKTREE, ALSENTRA, BABSON, GOLDENTREE, SPITZER, MONDOLO, WOODOL...**

Mercredi 8 avril 2015 : annonce d'un plan social au Comité de groupe Vivarte : l'envergure de ce plan est totalement monstrueuse.

1700 salariés du groupe VIVARTE vont perdre leur emploi. Pourtant les représentants FO avaient alerté le groupe sur son mauvais choix de stratégie. Ils n'avaient pas été écoutés. Aujourd'hui, le constat est terrible et la facture présentée aux salariés est plus qu'amère, car non contents d'avoir ponctionné tous les bénéfices et d'avoir usé physiquement l'ensemble des salariés du groupe, ces actionnaires sans aucune morale, cherchent encore par ce plan à ne pas assumer leur responsabilité en cherchant toujours plus de profits sans tenir compte des hommes et des femmes qui travaillent dans ces entreprises.

La baisse de la rentabilité opérationnelle du groupe serait la raison avancée par le groupe.

Pourtant, ce même groupe a encaissé 1 milliard d'euros d'intérêts sur les 5 dernières années. ... 105 millions d'euros d'allègement, sur les 3 dernières années, au titre de la « Loi FILLON », sans oublier évidemment 15 millions d'euros au titre du CICE.

Pour couronner le tout, le 9 avril 2015, nous apprenions l'indemnité de départ de l'ancien PDG : 3 millions d'euros... une prime à l'échec en sorte !

Avec une meilleure utilisation de ses allègements et sans cette indemnité de départ, combien d'emplois auraient pu être sauvés ?

Il s'agit bien là d'un des plus gros « casse » de l'année. Le groupe VIVARTE ne payant quasiment aucun impôt en France. La perception des aides étant une fois de plus supportée par l'ensemble des contribuables français.

Nous demandons le maintien de l'emploi, des activités, des fonctions et des sites.

Paris, le 10 avril 2015

Contacts :

- Gérald GAUTHIER – RS FO Vivarte : 06 60 86 28 29
- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce :  
01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98  
Courriel : [commerce@fecfo.fr](mailto:commerce@fecfo.fr)